



NUMÉRO 1 - JUILLET-AOÛT 2026

Mont-Lozère et Goulet : l'Info

Le bulletin municipal

Pourquoi ce bulletin ?

Ce bulletin communal a pour objectif d'informer les habitants sur la vie de la commune, les projets, les événements et les services utiles au quotidien. Il vise également à renforcer le lien entre les habitants, valoriser les initiatives locales et mettre en avant le patrimoine ainsi que les actions menées pour améliorer le cadre de vie. À travers une communication claire et conviviale, ce bulletin souhaite favoriser la proximité, le partage et la vie du village. Les membres de la commission communication vous souhaite une bonne lecture.

L'édito du maire

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal, un outil essentiel de proximité, d'information et de transparence entre votre municipalité et l'ensemble des habitants de notre belle commune de Mont Lozère et Goulet.

Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à faire de la communication un axe fort de ce mandat. Parce qu'une commune avance mieux lorsque l'information circule, lorsque chacun peut suivre les projets en cours, comprendre les décisions prises et participer à la dynamique collective.

Aujourd'hui, cet engagement se concrétise pleinement. Nos réseaux sociaux rencontrent un véritable succès et permettent une information réactive et accessible à tous. Ce bulletin municipal poursuit également sa montée en puissance, avec l'ambition de devenir un rendez-vous régulier, clair et utile pour chacun.

Notre prochain objectif est désormais de construire un maillage solide de correspondant(e)s locaux, relais précieux au sein de nos villages et hameaux, afin de renforcer encore davantage la diffusion de l'information et de faire vivre le lien avec la presse locale.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du conseil municipal pour son engagement constant ainsi que tout le personnel communal. Les dossiers avancent avec sérieux et détermination. Nous entrons également dans une phase importante de réorganisation interne de la mairie, pôle par pôle, afin de gagner en efficacité et de mieux répondre aux attentes de tous.

Nos commissions ont d'ores et déjà commencé leur travail. Souvent discret, parfois peu visible, ce travail de fond est pourtant essentiel. Je tiens à saluer l'investissement remarquable de tous les élus qui œuvrent avec rigueur et conviction au service de notre commune.

Ensemble, nous poursuivons la construction d'une commune dynamique, organisée et tournée vers l'avenir, dans un esprit d'écoute, de proximité et d'action.

Avec tout notre dévouement au service de notre territoire et de ses habitants. Nous vous adressons, chères administrées, chers administrés, nos salutations les plus sincères et dévouées.



Sommaire

Page 1 :

- L'édito du maire

Page 2 :

- Organigramme municipal

Page 3 :

- Représentants auprès des organismes extérieurs

Page 4 :

- Le Fleurissement

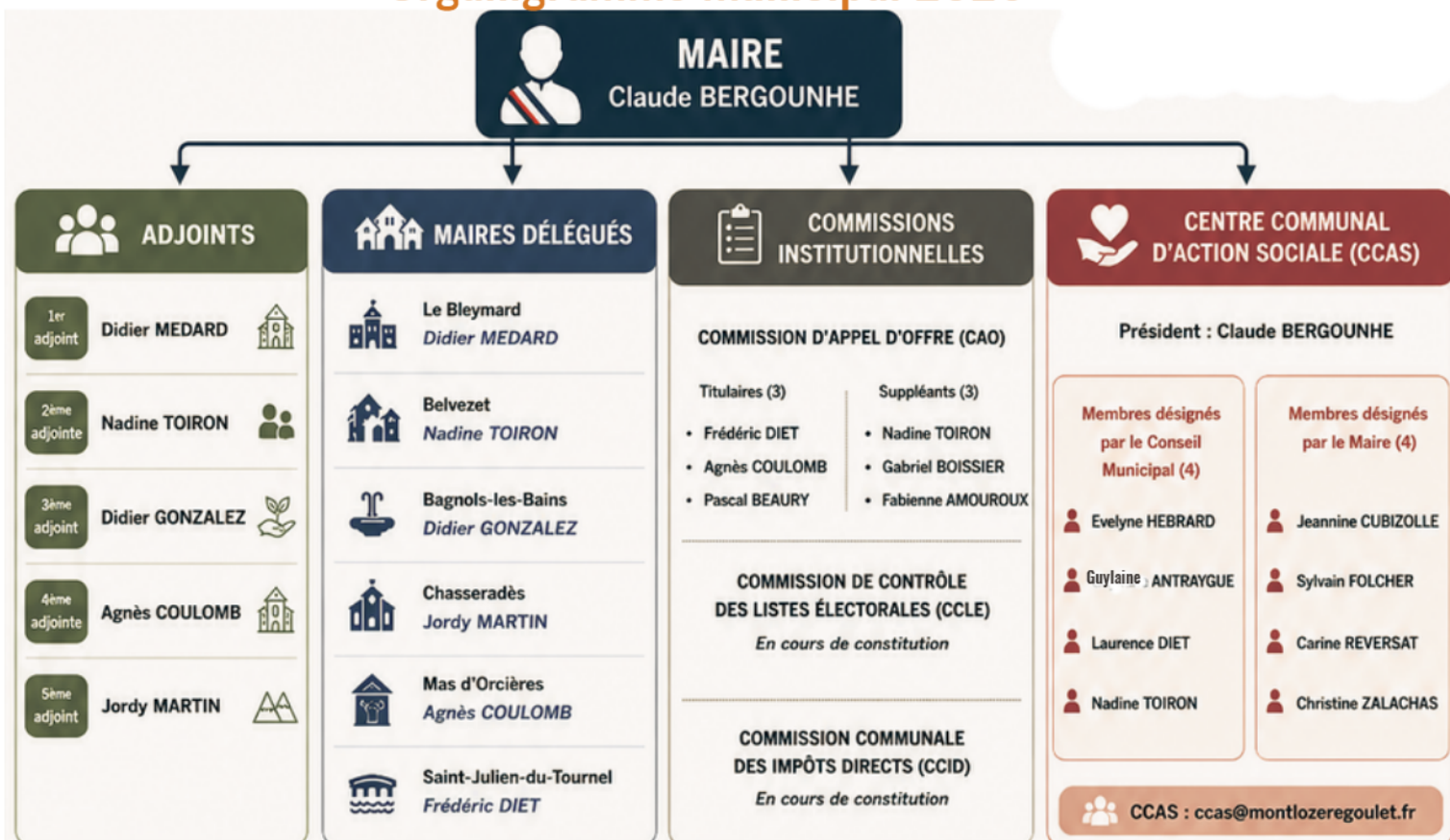
- Travaux à l'école du Bleymard

- Travaux de Chasseradès

- Association Stevenson au Bleymard

Claude Bergounhe

Organigramme municipal 2026



COMMISSIONS THÉMATIQUES CRÉÉES EN 2026



6 communes historiques



Cadre de vie préservé



Solidarité de proximité



Territoire durable



Démocratie et transparence

Représentants des organismes extérieurs

N°	ORGANISME	REPRÉSENTANT(S)
1	Communauté de Communes Mont Lozère	- Vice-président : Claude BERGOUNHE - Conseillers communautaires : Didier MEDARD, Nadine TOIRON, Agnès COULOMB, Jordy MARTIN
2	CLECT – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées	Représentante : Agnès COULOMB
3	Parc National des Cévennes	Référents : Marylène RIGNAULT, Frédéric DIET, Laurence DIET, Valérie AMOUROUX
4	SDEE Lozère	Délégués : Didier GONZALEZ, Frédéric DIET
5	Comité Départemental du Tourisme de la Lozère	- Déléguée titulaire : Marylène RIGNAULT - Suppléante : Laurence DIET
6	Syndicat Mixte Lozère Numérique	- Titulaire : Fabienne AMOUROUX - Suppléante : Nadine TOIRON
7	Lozère Ingénierie	Déléguée : Agnès COULOMB
8	Groupe Hospitalier de Lozère	- Délégué : Jordy MARTIN <i>Le maire est membre de droit</i>
9	SELO	- Délégué titulaire : Didier MEDARD - Déléguée suppléante : Marylène RIGNAULT
10	Conseils d'école	- Conseil d'école de Bagnols-les-Bains : Maryse FERRIER - Conseil d'école du Bleymard : Guylaine ANTRAYGUE
11	Collège Henri Rouvière	Au CA : Fabienne AMOUROUX, Nadine TOIRON
12	EHPAD du Bleymard	- Président : Didier MEDARD - Déléguées : Marylène RIGNAULT, Guylaine ANTRAYGUE
13	CNAS – Comité National d'Action Sociale – MLG	- Déléguée titulaire : Evelyne HEBRAD - Suppléante : Guylaine ANTRAYGUE
14	Association Terre de Vie	- Délégué titulaire : Claude BERGOUNHE - Suppléant : Pascal BEAURY
15	Association Pays d'Art et d'Histoire	- Délégué : Michel PANTEL - Déléguée : Laurence DIET
16	École Départementale de Musique	- Déléguée titulaire : Fabienne AMOUROUX - Suppléante : Laurence DIET
17	Référents en charge des questions forestières	- Référent titulaire : Didier GONZALEZ - Référent suppléant : Gabriel BOISSIER
18	Correspondant Défense	Délégué : Didier GONZALEZ

Budget



ANNUAIRE ET PERMANENCES

MAIRIE PRINCIPALE

Le Bleymard

04.66.31.13.83

mairie@montlozeregoulet.fr

lundi, mardi, jeudi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

fermée le mercredi

MAIRIES DÉLÉGUÉES

(horaires susceptibles de modification en raison des congés annuels des agents)

Bagnols-Les-Bains

04.66.47.64.79

lundi et jeudi : 9h00-12h00

Belvezet

04.66.22.42.70

lundi : 14h00-17h00

Chasseradès

04.66.46.01.16

lundi et jeudi : 9h00-12h00

Mas d'Orcières

04.66.47.62.34

mardi : 10h00-12h00

Saint-Julien du Tourneil

04.66.31.13.83

1er et 3ème lundi du mois : 13h30-17h30

Le budget 2026 a été préparé avant l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.

Il correspond donc aux choix effectués par la précédente mandature.

Depuis son installation, la municipalité prend connaissance des projets en cours et des engagements déjà pris. Ce travail permettra de définir progressivement les nouvelles priorités de la commune.

Nous ne donnons ici qu'un aperçu des dépenses de fonctionnement : vous pouvez vous adresser à la mairie principale pour prendre connaissance de tous les chiffres et détails du budget communal.



Budget en équilibre
recettes=dépenses

Fleurissement

Le fleurissement participe à l'identité et à l'attractivité de notre commune. Les fleurs et espaces entretenus rendent nos villages plus accueillants.

Dans une commune rurale comme la nôtre, l'embellissement valorise notre patrimoine et notre qualité de vie. La municipalité engage les efforts pour améliorer le fleurissement communal, avec une attention portée aux plantations adaptées à l'altitude et au climat.



Les chantiers du couvent et de la nouvelle mairie à Chasseradès

Les travaux de la future mairie de Chasseradès (initiés par l'ancienne municipalité) progressent activement. Installée prochainement sous l'épicerie du village, la nouvelle mairie offrira un espace plus fonctionnel et accessible aux habitants. Le chantier est désormais entré dans la phase de second œuvre avec les aménagements intérieurs en cours.

Le bâtiment accueillera également une salle des randonneurs attenante, destinée à améliorer l'accueil des visiteurs et marcheurs de passage dans la commune. L'aboutissement du projet est prévu pour novembre 2026.

Parallèlement, le chantier du couvent se poursuit avec l'avancement du gros œuvre. Cette opération permettra la création de quatre logements neufs au sein de ce bâtiment historique, participant ainsi à la valorisation du patrimoine communal et au développement de l'offre de logements sur la commune.

Samedi 13 juin, une belle mobilisation citoyenne !

Des bénévoles se sont retrouvés au Prieuré de Saint-Jean du Bleymard pour débarrasser les logements et fleurir les abords de la chapelle. Une belle initiative qui contribue à la mise en valeur de notre patrimoine et qui mérite d'être renouvelée sur l'ensemble de la commune.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre bonne humeur !

Travaux de l'école du Bleymard

La réhabilitation de l'école du Bleymard (initiée par l'ancienne municipalité) représente un investissement important pour la commune. Ce projet permettra d'offrir des locaux modernisés, plus confortables et adaptés aux besoins pédagogiques actuels. L'achèvement des travaux est prévu début juillet pour préparer la rentrée dans des conditions optimales. En attendant, les élèves sont accueillis dans des locaux modulaires. Face aux fortes chaleurs de juin, un barnum a été installé dans la cour pour offrir un espace ombragé pendant les récréations.



Figurants générés par IA

LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE au plus près de chacun

La Médiathèque de la commune Mont Lozère et Goulet dépend de la MDL (médiathèque départementale de Lozère). Installée à Mende, la MDL anime un vaste réseau de bibliothèques, de points lecture et de dépôts documentaires répartis dans tout le département. Grâce à ses bibliobus et navettes, elle transporte chaque année des milliers de documents vers les écoles, crèches, maisons de retraite et bibliothèques locales, contribuant ainsi à l'accès à la culture pour tous les Lozériens, même dans les zones les plus isolées.

Chacun peut ainsi emprunter gratuitement livres, BD, CD, DVD ainsi que des jeux. L'inscription permet également l'accès aux ressources numériques (magazines, films, etc...)

Association Stevenson s'installe sur le Bleymard

Une étape clé pour valoriser notre territoire : le siège de l'association Stevenson est maintenant à l'Office de Tourisme du Bleymard. Ce rapprochement vise à améliorer l'accueil, l'information et la coordination autour du chemin de Stevenson, attirant chaque année de nombreux randonneurs en Lozère et au Mont Lozère. En combinant ces deux structures, les visiteurs disposent d'un point d'accueil centralisé et accessible. Ils peuvent obtenir des conseils sur les étapes, hébergements, patrimoine et animations locales, améliorant ainsi l'expérience des marcheurs et des touristes. Le chemin de Stevenson représente un atout économique et culturel pour la région. Cette nouvelle organisation favorise le développement et la valorisation du territoire, avec l'association Stevenson et l'Office de Tourisme accueillant ensemble randonneurs et visiteurs.

INFOS PRATIQUES

PISCINE DU BLEYMARD SAISON 2026

Du 04 Juillet au 31 août 2026

Lundi, Mardi, Mercredi,
Vendredi, Samedi et Dimanche
14h - 19h

Fermeture hebdomadaire le Jeudi

Entrée gratuite

Aquagym : lundi/mercredi/samedi 19h

Aquapilates : mardi/vendredi 19h

Cours de natation

Renseignements auprès du maître

nageur : Lebegue Anthony

au 07 68 72 45 14

MEDIATHEQUE

Accueils près de chez vous :

Bagnols-les-Bains :

Mardi : 16h - 18h Samedi : 10h - 12h30

Centre culturel, accès arrière du bâtiment.

Belvezet :

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Bleymard :

Lundi : 9h00 - 10h00 - Dans les locaux de l'office de tourisme, place de l'église.

Chasseradès :

Lundi & jeudi : 9h00 - 12h

Mas d'Orcières :

Mercredi : 10h - 12h

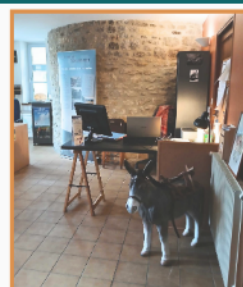
Vendredi : 16h - 18h

ANIMATIONS DIVERSES

www.mont-lozere-et-goulet.fr

www.destination-montlozere.fr

www.ccmontlozere.fr



Directeur de publication :
Claude BERGOUNHE,
maire

Rédaction : Commission
Communication
Guylaine Antraygue
Valérie Amouroux
Laurence Diet
Jordy Martin

Crédits photographiques :
commune
Dépôt légal : juillet 2026
Ne pas jeter sur la voie
publique